

Plus de 35 ans d'expérience au service de l'aménagement du territoire pour trouver, imaginer, concevoir, aménager votre cadre de vie et vous accompagner dans vos projets. Soucieux de la qualité de vie et du mieux-vivre ensemble, TAM conçoit cette opération en tenant compte de la gestion des eaux pluviales, des apports d'énergie solaire, des espaces partagés...

www.terresamaisons.com



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Sandrine JOUAULT

s.jouault@lesterresamaisons.fr

 **06 79 80 47 68 - 02 32 19 69 69**



Agence NORMANDIE - 40 rue Gustave Eiffel - Espace Leader
76230 BOIS-GUILLAUME | 02 32 19 69 69

LE CLOS DU VERGER

LA RUE SAINT-PIERRE



DESSINONS ENSEMBLE L'AVENIR

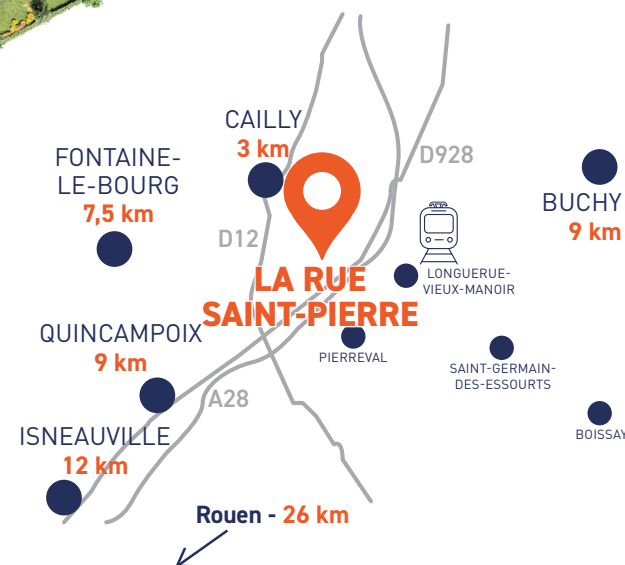
LA RUE SAINT-PIERRE



33
terrains
de 430 m² à
826 m²

UN CADRE DE VIE CALME ET ATTRACTIF

La charmante commune de LA RUE-SAINT-PIERRE vous offre un cadre résidentiel de qualité, avec sa situation privilégiée proche de Cailly, Fontaine le Bourg, Isneauville et son accès direct sur l' A28 et A29 à quelques km. **Dynamique** avec 800 habitants qui bénéficient des **services et équipements de la riche vie associative**.



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- École primaire en regroupement scolaire : 2 classes sur la Commune.
- Collège à Clères et transports scolaires
- Garderie/MAM
- Commerces et services à CAILLY, QUINCAMPOIX et ISNEAUVILLE (boulangeries, supermarchés, pharmacie, banques...)
- Nombreux artisans et entreprises
- Gare SNCF à moins de 10 mn : à Longuerue-Vieux-Manoir, Morgny-la-Pommeraye et Montérolier-Buchy
- Aire de covoiturage du Moulin d'Ecalles.

PRESTATIONS DE QUALITÉ

- **PARCELLES VIABILISÉES 100 %**
- Eau, télécom, électricité
- Assainissement collectif des eaux usées

LIBRE DE CONSTRUCTEUR

RÈGLES D'URBANISME

Hauteur des constructions limitée à 5,5 m à l'égout et 9 m au faitage, soit R+1+C maximum

Toitures avec une pente entre 40 et 45°
Se référer au règlement de lotissement et à la zone 1AU du PLU.



LES PLUS DE L'AMÉNAGEUR

- Garantie de la surface de votre terrain.
- Remise d'une étude géotechnique de voirie.
- Accompagnement personnalisé à chaque étape de votre projet.

FRAIS ANNEXES

- Taxe d'aménagement (à prévoir)
- PFAC : 2 400 €
- Frais d'enregistrement promesse de vente : 125 €
- Frais de dépôt de pièces : 200 €
- Association syndicale : 500 €
- Provision pour dégradations éventuelles : 1 000 €
- Frais Architecte coordination : 336 € TTC

À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

- Entrée charretière
- Assainissement des eaux pluviales de toiture

